

Séance du 08 juin 2020

Etaient présents :

B. LOUIS - Président;
P. GUILLAUME - Bourgmestre;
X. LISEIN, C. BATAILLE, F-H. du FONTBARE, S. ROCOUR - Echevins;
A-M. DETRIXHE, M. FOCCROULLE, C. DE COCK, C. GUISSÉ, M. VOS, E. HOUGARDY, O. ORBAN, C. LANDRIN, A. DURANT, A. OSY de ZEGWAART-FAVART - Conseillers communaux;
Catherine BURON, Conseillère communale et Secrétaire de séance;
N. HEINE - Présidente du CPAS;
Janique LION - Directrice générale ff.

SEANCE PUBLIQUE

OBJET N°1 : Commentaires avant d'entamer l'ordre du jour

1. Mot du Bourgmestre Pol Guillaume.
2. Lecture du mail envoyé par Madame Lannoy du SPW
Interruption de séance.

Questionnement de Base par rapport au CDH qui a claqué la porte de l'Entente Communale.

Face à la situation Mr Guillaume a repris contact avec Mme Lannoy avec l'accord du Collège.

Pour le contenu et la méthodologie, il n'y a pas d'accord du Collège. Il n'y a pas eu de Collège depuis l'envoi (lundi 17h30) pour valider la procédure.

Xavier « Comme Indépendants, nous sommes toujours dans une démarche pour trouver des solutions au mal être du personnel. Le geste qui a été déposé le 25 mai 2020 est de nous dédouaner de l'Entente Communale car nous n'acceptons plus de cautionner les comportements de certains membres (relevé par les syndicats et le courrier de Cohezio).

Dans les dossiers, on est solidaire de la majorité. La crise du personnel fait partie d'un dossier du Collège ».

Mme Lannoy nous propose une méthodologie, une manière de fonctionner qui devra être validée par le Collège. Analyser le coût, les moyens, ... avant.

Base : Est-ce que ce qui a déjà été entrepris va être mis de côté ?

F-H :

L'enquête des risques psycho-sociaux (RPS) écrite commence ce mardi 9 juin ou au plus tard le 10 juin. L'enquête a été validée par le Collège.

16 personnes ont été entendues par Cohezio. On demande la plus grande rapidité, ce qui a été entrepris ne sera pas arrêté que du contraire. Cohezio va rendre un avis le plus rapidement possible avec des pistes. Le Collège ne décide pas mais fait des propositions au CPPT. Celui-ci validera ces mesures ou pas.

PG : Le Collège est conscient qu'il doit faire un pas de côté, ce sont des propositions. Il y a un code de la Démocratie locale et nous devons le respecter.

Je vais prendre contact avec Cohezio pour comprendre et éclaircir ce qu'il en est. Dans la presse on parle de plainte collective, de harcèlement moral, aujourd'hui c'est au stade informatif.

Ecolo : Etonné de la rapidité des propositions du SPW. Il y a une prise de conscience en dehors de notre commune de la situation catastrophique que nous vivons. Les personnes sont en vrai souffrance et on en prend enfin la mesure. Le discours minimise votre implication et ce qui se passe. Il serait intéressant que vous puissiez prendre quelques jours ou même quelques semaines de réflexion en dehors de ce cadre.

Le personnel n'a pas fait la demande écrite de votre démission. On ne va donc pas la demander non plus.

PG : Les contacts avec le SPW ont eu lieu bien avant le 25 mai. Nous devons avoir un pilote dans l'Administration. Pas de DG, mais il faut quelqu'un pour accompagner, signer, ... Le temps de réflexion, je retiens l'idée. Je vais prendre le temps mais on vient d'une période difficile.

Défi : On souhaite un comportement différent d'un Bourgmestre. Le problème aujourd'hui est que le personnel ne veut plus travailler avec vous. Le problème n'est pas la manière dont on va procéder pour régler le problème. Le problème est que la commune est dirigée par quelqu'un qui harcèle les gens, leur font peur. C'est des soupçons mais trop de témoignages. Défi ne peut pas accepter le harcèlement et les menaces.

PG : Je vais rencontrer Cohezio pour connaître les reproches formulés à mon encontre. Je n'ai rien reçu de formel. On va respecter l'instruction qui est en cours et voir les conclusions.

Cécile : Toute personne a le droit d'être entendue dans le respect des procédures qui sont en cours.

FH : Comment la commune et le Collège vont-ils fonctionner pendant cette période ? Comment le personnel va pouvoir travailler dans ces conditions ?

Marc : La gestion de la crise sociale ne va pas s'arranger si on est dépossédé d'un pouvoir de décision. Le SPW va reprendre les rênes du Collège. Sur les accusations portées, il y a des procédures et des délais à respecter. Même si certaines personnes le veulent, ce n'est pas ce soir qu'il y aura la démission de Monsieur Guillaume.

Il y a une commune à gérer, des projets, subsides, ... le Collège doit se ressaisir.

Le Collège doit venir avec des projets, qu'il les retire, que l'on y réfléchisse ensemble. Que l'on écoute l'opposition car nous avons parfois de bonnes idées. On peut travailler ensemble sur des projets plus consensuels, exemple la maison de village de Cipllet.

PG : Pour Cipllet, un architecte est désigné. On peut revenir avec des budgets plus légers. On peut faire l'exercice ensemble.

On pourrait être une personne de chaque groupe aux réunions avec la Fondation rurale de Wallonie. Le Collège doit accepter.

Défi : CLDR, que le Bourgmestre soit président ce n'est pas normal.

PG : il doit y avoir un représentant du Collège.

Marc : proposition, des réunions hors CC avec la même Assemblée. On pourrait échanger et donner son avis. Le Collège prendrait la décision mais en amont on pourrait en parler. On approuverait ensuite au CC.

OBJET N°2 : Situation du personnel : réponses aux questions posées par le Groupe B.A.s.e.

Le Conseil communal, en séance publique,

Vu la demande du 30 mai 2020 émanant du Groupe B.A.s.e. sollicitant une réunion en urgence du Conseil communal extraordinaire ;

Vu la volonté du Collège communal de répondre favorablement à cette demande en convoquant le Conseil communal le 8 juin à 20h à la Maison de village de Fallais ;

Décide :

Article unique : de répondre verbalement aux questions posées par le Groupe B.A.s.e. dans son courrier du 30 mai 2020.

Débat

Questions de Base

1. Sur quels faits portent les plaintes pour harcèlement (ce point peut être évoqué à huis clos) ?
2. - Quelles sont les mesures et les délais que le Collège entend mettre en place pour remédier à cette situation ?

- Quelles sont les légitimes revendications déposées par le front commun syndical (CGSPCSC-CGSLB). Qu'en pense le Collège et quels sont les délais pour y répondre ?

- Quand l'analyse des risques psycho-sociaux sera-t-elle lancée par le service de prévention ?

- Dans quel délai pouvons-nous attendre des conclusions suite une analyse de la situation réelle vécue par les agents communaux et des propositions concrètes de solutions ? Un CC extraordinaire pourrait être fixé avec ce seul sujet à l'ordre du jour.

3. Suite à la démission de 2 membres du Collège échevinal CDH et de trois conseillers communaux (2 CDH et 1 MR), le groupe de Base souhaite aussi savoir comment les mandats dérivés exercés à ce jour par les représentants CDH seront assumés par la « majorité » restante ?

1. - En ce qui concerne le RPS, nous en avons déjà parlé. Cohezio va proposer des mesures. Le Collège va ensuite proposer un cahier des charges pour un coaching.
 - En ce qui concerne les revendications, le Collège va accepter le 1er volet (la situation du personnel) qui va passer en Commission de concertation de base. On a déjà travaillé sur la modification des statuts des agents, le ROI et le RT.
 - Au Collège de mercredi prochain sont déposés à l'évaluation de la révision générale des barèmes, les pensions, la revalorisation de l'échelle barémique E1, E2 et l'évaluation des chèques repas. L'estimation des chiffres et l'incidence budgétaires des nominations.

Tout cela doit être discuté en Commission de concertation et puis cela reviendra de nouveau au Collège.

Défi : les mesures seront-elles rétroactives ?

A discuter avec le Collège mercredi prochain mais cela sera abordé en CPPT.

PG : Le plus important aujourd'hui est d'être en ordre. On doit régler ce qui est obligatoire et puis après on voit le reste.

Ecolo : On est surpris que certains statuts ne soient pas respectés.

PG : Les statuts ont besoin de révision. Aujourd'hui les statutaires se rapprochent de plus en plus aux contractuelles. Cela doit être fait à l'Administration avec les chefs de services.

FH : Concernant les délais, ils sont fixés mi-juillet mais pourraient être avancés fin juin, tout début juillet car Cohezio est conscient de l'urgence. Le 24 juin au CC vous aurez un rapport de la situation.

Base : Cohezio aura reçu les réponses du questionnaire et aura fait une analyse. Ils viendront avec des pistes de solutions et des conclusions.

FH : Le 21 juin est la date butoir pour rendre le questionnaire mais en interne on va essayer que cela soit plus tôt.

2. Les mandats dérivés.

Comme les personnes sont démissionnaires, ils perdent les mandats dérivés. Ils seront réattribués au CC du 24 juin.

Pour SEM, en tant qu'Echevin des sports, Xavier a fait le relais.

Au conseil utilisateur, le planning de la nouvelle saison a été abordé ainsi que la réouverture de la cafétéria. On a trouvé une solution pour pouvoir assurer jusqu'à l'embauche qui sera effective dans le courant de juin.

Base : Les personnes démissionnaires peuvent-elles reprendre les fonctions qu'ils exerçaient avant ses mandats dérivés ?

Il y a un flou juridique et cela n'a pas été abordé au Collège.

PG : Cela ne change pas pour les mandats liés aux intercommunales et supra- communales, mais bien par rapport aux mandats dérivés. Quand l'apparement est donné, cela fige l'apparement pour la durée liées aux mandats.

Cela était effectif le 25 mai au soir.

Ecolo aimerait aborder la note concernant le marché de la gare de Braives. On l'abordera au prochain CC car ce n'est pas à l'ordre du jour.

Les écolos aimeraient que l'on continue le chantier concernant la diffusion vidéo du CC.

Ils reviennent vers Nadine qui a repris le pôle communication.

Par le Conseil :

La Secrétaire,

Catherine BURON

Le Président,

Bruno LOUIS